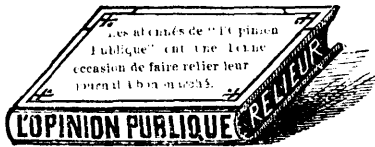


**BONNE RECETTE.**—Il arrive souvent de déchirer ou de couper ses claques ou autres chaussures en rubber, caoutchouc, et, faute de ne savoir comment les raccommoder, d'être obligé de s'en acheter d'autres. Voici un moyen facile de faire ce raccommodage. Prenez un morceau de rubber, disons de vieilles claques, coupez-le par petits morceaux très fins et mettez-les dans une bouteille. Ajoutez de l'esprit de thé-répine suffisamment pour les dissoudre. Quand la solution est faite, prenez une brosse douce, joignez les parties déchirées ou coupées et collez avec le rubber fondu en brossant jusqu'à ce que la couche soit assez épaisse pour retenir les parties ensemble, et votre chaussure en vaut une neuve. Essayez.

**J. D. NORMANDIN, RELIEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.**



No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 3-12z

**LEGGO & Cie.,**  
LEGGOTYPISTES,  
ELECTROTYPISTES,  
STEREOTYPISTES,  
GRAVEURS,  
CHROMO ET  
PHOTHO-LITHOGRAPHES,  
PHOTOGRAPHES ET  
IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.  
Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.



**HOTEL DU GOUVERNEMENT.**  
OTTAWA, Samedi, le 16 Décembre 1871.  
PRÉSENT :  
**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.**

**SUR** la recommandation de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, et en vertu des dispositions de la 19ème section de "l'Acte concernant les pêcheries," il a plu à Son Excellence de faire les règlements suivants :  
Les eaux du Lac Beauport, dans la province et le comté de Québec, sont, par le présent réservées, depuis le 1er jour de janvier jusqu'au 1er jour de mai 1872, pour la reproduction naturelle et artificielle du poisson.

Certifié, **WM. H. LEE, G. C. P.**

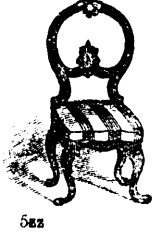
3-2 c



**DES** soumissions cachetées, adressées au sousigné et endossées, "Soumissions pour Charbon," seront reçues à Ottawa, jusqu'à LUNDI, le 3ème jour de Février prochain, à midi, pour l'approvisionnement de Charbons de Grille et Fournaises pour l'usage des Bâtisses Publiques, Ottawa, d'après les conditions imprimées qu'on peut obtenir à ce Bureau avec les formes de soumissions.  
Le Département ne sera pas obligé d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire.  
Département des Travaux Publics, }  
Ottawa, 28 Décembre 1871. } 3-2 c

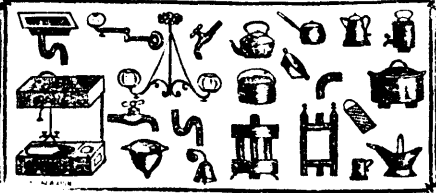
**A. BELANGER**  
MAGASIN DE



**MEUBLES**

276, Rue Notre-Dame  
MONTREAL.

ETABLIS EN 1854.  
**GEORGE YON,**  
Plombier et Ferblantier.  
241—RUE ST. LAURENT—241  
(2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



**GEORGE YON** se charge de toutes sortes d'ouvrages en Fer blanc, Zinc, Tôle de Russie, Tôle galvanisée, pose de Fournaises à air chaud, entreprend et répare les Couvertures, Dalles, Dallaux, pose de baigns, Cabinets d'aisance (Water Closets), Bols à mains, Laviers, Tuyaux à l'eau, Tuyaux à gaz, Gazeliers, Cloches pour maisons. A son magasin, on trouvera toutes sortes d'Ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison. 2-45z

**Institut Télégraphique de la Puissance.**  
89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL, P.-Q.  
**GEORGE E. DESBARATS,**  
Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut.  
Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe Electrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'absolue nécessité.  
Les Surintendants de Lignes Télégraphiques ont vu ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale; mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre; à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New-York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandent l'Institut Télégraphique comme le seul endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut-être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.  
Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à \$170 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparés aux autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus de bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

**LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR.**  
Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Cable Transatlantique, sont expédiés et reçus, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant, d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 8 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines.  
Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les accessoires et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer lorsqu'ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture des fils les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie.  
**GEORGE E. DESBARATS,**  
Propriétaire.  
Montreal, Septembre 1871.

**DEMEMAGEMENT.**  
**M. J. BISAILLON** avertit ses pratiques et le public en général qu'il vient de transporter son Etablissement de perruquier aux Nos. 203 et 205 rue Notre Dame, presque vis-à-vis son ancienne place.  
Il tiendra toujours en mains le meilleur assortiment de cheveux confectionnés, etc.  
Une chambre privée est réservée pour les Dames. 3.3d.



**HOTEL DU GOUVERNEMENT.**  
SAMEDI, 16 Novembre 1871.  
PRÉSENT :  
**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.**

**SUR** la recommandation de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, et en vertu des dispositions de la 19ème section de "l'Acte concernant les pêcheries," il a plu à Son Excellence de faire le règlement suivant :  
Les eaux de la rivière Tom Kedwick, dans le comté de Restigouche, Province du Nouveau-Brunswick, sont, par le présent, réservées pour la reproduction naturelle et artificielle du poisson.  
Certifié, **WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé.**

3-2 c

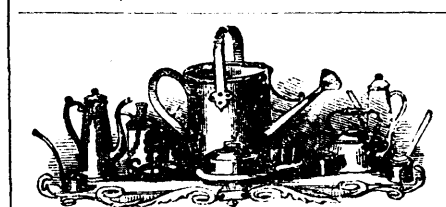
**THOMAS MUSSEN,**  
Marchand en Gros et en Détail de  
**SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES,**  
**GANTS D'ALEXANDRE,** et autres Fabricants de renom,  
**TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,**  
De Velours, Bruxelles ou Tapestry.  
**ORNEMENTS D'EGLISES.**  
Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,  
257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.  
2-21z

**ON DEMANDE**  
**DIX JEUNES GENS RESPECTABLES**  
et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme **OPERATEURS TELEGRAPHIQUES.** Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance.  
Conditions : \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques.  
S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du *Canadian Illustrated News*, *Heartstone*, et de *l'Opinion Publique*, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36z.

**RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS**  
DE \$8 A \$40.  
Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de  
**POELES DE CUISINE,**  
**COUCHETTES EN FER,**  
**FONDS A RESSORTS DE TACHER,**  
**OBJETS EN ETAIN ET VERNISSÉ,**  
**POTS A THE ET CAFÉ AMÉLIORES,**  
**ETC., ETC., ETC.**  
Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de  
**COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS.**  
**MEILLEUR ET Cie.,**  
528, Rue Craig.  
2-18z

**Chemin de Fer du Grand-Tronc.**  
**SERVICE D'HIVER.**

Le et après LUNDI prochain, le 30 OCTOBRE, LES TRAINS partiront de MONTREAL comme suit :  
Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.00 A.M.  
Train de la Malle pour Island Pond, et les Stations intermédiaires... 2.00 P.M.  
Train de la Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Portland et Boston... 10.30 P.M.  
Express pour Boston via Vermont Central... 9.00 A.M.  
Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en communication avec les trains de Stanstead, Shefford, Chambly et Comtés du Sud-Est, et avec les chemins de Fer et Vapeurs du Lac Champlain... 3.00 P.M.  
Trains Express pour Boston, New-York, &c., via Vermont Central... 3.30 P.M.  
Express de Jour pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 A.M.  
Express de Nuit pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 P.M.  
Train Local pour Brockville et les Stations intermédiaires... 4.00 P.M.  
Train d'accommodement pour Kingston et les Stations intermédiaires... 6.00 A.M.  
Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.  
**C. J. BRYDGES,**  
Directeur-Gérant. 2-24-zf.  
25 Octobre, 1871.



**ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.**—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.  
T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le sousigné des réfrigérateurs améliorés.  
**T. ST. GEORGE,**  
98, RUE ST. LAURENT.  
2-24z

**\$30,000 VALANT**  
EN  
**HARDES FAITES**  
**DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES**  
FRANÇAIS ET ANGLAIS  
**NOUVELLEMENT IMPORTÉS**  
A  
**20 POUR CENT**  
AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE  
VENEZ ET JUGEZ.  
L'on trouvera aussi chez le Sousigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, ETC.  
A DES PRIX TRÈS MODERES  
**R. DEZIEL,**  
NO. 131, RUE ST. JOSEPH.  
Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude. 2-33z

**LAURENCELLE & VARY.**  
FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT  
Pour Dames et Messieurs.  
**CHAUSSURES FAITES A ORDRE.**  
Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.  
Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.  
No. 303, RUE NOTRE-DAME.  
2-31z

**"The Canadian Illustrated News"**  
Journal Hebdomadaire  
De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada,  
Par **GEORGE E. DESBARATS.**

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an.  
PAR NUMERO..... 10 Centimes.

**CLUBS.**  
Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.  
Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.  
Port : 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.  
On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.  
**AGENCE GENERALE :**  
1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1  
BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS :  
319--RUE ST. ANTOINE--319

**SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.**  
LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.  
Prix : 15 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur  
**HENRY R. GRAY**  
PHARMACIEN,  
144 Rue St. Laurent,  
MONTREAL.  
2-24z (Etabli en 1859.)

**AVIS.**  
LES ABONNES DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez  
**N. RHÉAUME,**  
75--RUE ST. LAURENT--75  
2-47 f

**POUDRE ALLEMANDE,**  
SURNOMMÉE

**THE COOK'S FRIEND**  
NE FAILLI JAMAIS ET VENDU CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33z

**CORNICHES,**  
CORNICHES ROULEAUX,  
BAGUETTES A CADRES  
ET A ESCALIERS.  
A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez  
**L. J. A. SURVEYER,**  
524, RUE CRAIG,  
Montréal.  
2-10z

**DÉPARTEMENT DES DOUANES.**  
Ottawa 22 Décembre 1871.  
L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 8 pour cent.  
**R. S. M. BOUCHETTE,**  
Commissaire des Douanes. 6d

**F. X. BEAUCHAMP,**  
(Successor de D. Smiley.)  
BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE  
**PIERRES PRECIEUSES.**  
134--RUE ST. FRANCOIS-XAVIER--134  
2-45z MONTREAL.

**O. DESMARAIS,**  
PHOTOGRAPHE.  
(Coin des Rues Craig et St. Laurent.)  
MONTREAL.  
On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45z

**"L'Opinion Publique"**  
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE  
Publié tous les Jours à Montréal, Canada,  
Par **GEORGE E. DESBARATS & Cie.**

ABONNEMENT.....\$3.00 par année  
Aux Etats-Unis..... 3.50  
Par numéro..... 7 Centimes  
Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.  
ANNONCES.....10 Centimes la ligne pour chaque insertion.  
Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.  
On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.  
Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.  
Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration  
**FRAIS DE POSTE--ATTENTION !**  
Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à *l'Opinion Publique* ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.  
Toute lettre d'affaires devra être adressée à *George E. Desbarats*, seul chargé de l'administration du journal.  
Imprimé et publié par *G. E. Desbarats*, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.